## *Motion des écoles Courbet et Renoir – Auxerre (89)*

## *Refus d'organisation de la cérémonie commémorative du 11 novembre*

*Les enseignant·es des écoles élémentaires Courbet et Renoir, réunis en conseil des maitres inter-écoles le 4 novembre 2026, considérant :*

- *que la rentrée scolaire 2026 s'inscrit dans un contexte de dégradation continue de l'enseignement : fermetures de classes, effectifs surchargés, détérioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels, paupérisation croissante des élèves et de leurs familles ;*
- *que la circulaire du ministre de l'Éducation nationale, parue au Bulletin officiel du 2 juillet 2026 impose l'organisation d'une « cérémonie commémorative annuelle d'hommage à tous les morts pour la France » dans chaque établissement du premier et du second degré, et prévoit la «mobilisation » des personnels ;*
- *que cette circulaire associe explicitement l'organisation de ces cérémonies à des « réservistes opérationnels » et à des « associations du monde combattant » ;*
- *que dans un contexte international marqué par la montée des tensions, le financement croissant de l'industrie de l'armement et le renforcement de la loi de programmation militaire au détriment des services publics, l'école ne saurait devenir un lieu de propagande militariste ;*
- *que l'école a pour mission d'éduquer à la Paix, à la justice et à la citoyenneté républicaine, et non de dresser les enfants à l'obéissance ou de leur faire miroiter des combats glorifiés ;*
- *que le deuil des victimes de guerre ne saurait servir de prétexte à l'embrigadement des enfants ;*
- *que notre liberté pédagogique et les principes de la République nous permettent de refuser toute instrumentalisation de la mémoire au service d'une logique militariste ;*

*décident :*

1. *De refuser l'organisation, dans les écoles élémentaires Courbet et Renoir, de la cérémonie commémorative du 11 novembre telle que prescrite par la circulaire du 2 juillet 2026.*
2. *D'exiger le retrait de ladite circulaire.*
3. *De réaffirmer que la destinée commune de nos élèves est d'habiter la Terre en paix, et que l'école demeurera un lieu de transmission des valeurs universelles de justice, de paix et de fraternité.*
4. *De poursuivre notre engagement, aux côtés des intersyndicales et des collectifs qui se forment partout en France, pour la défense de l'école républicaine et laïque, et pour l'opposition à la loi de programmation militaire et à ses conséquences sur les services publics.*

*Fait à Auxerre, le 4 novembre 2026.*
*Les enseignant·es des écoles élémentaires et maternelles Courbet et Renoir.*